



Classe inversée/accompagnée en sciences physiques

Identifiant

AP2166

Non partageable sur les réseaux sociaux

Contacts

Accepte en plus la venue de collègues dans sa classe :

Julien Aubin (Auteur)

Repères pour éduquer enseigner et apprendre dans un environnement numérique

Repère principal	Renforcer l'interactivité avec et entre les élèves
Autre repère	Travailler en équipe / partager ses pratiques

Parcours et axes

S'inscrit dans un parcours	Aucun parcours associé
Axe(s) associé(s)	Aucun axe associé

Domaines d'enseignement et public visé

Domaines d'enseignement	2D-Sciences / Sciences Physiques et chimiques
Public visé	Cycle 4 Cycle 3 / 6e

Description de l'activité

Niveau de pratique numérique de l'élève	Utilisateur courant
Pratiques numériques de l'élève	Aucune
Outils numériques utilisés par l'élève	Internet et services en ligne / Accès à internet Matériel / Tablette
Durée de l'activité	Plusieurs séances



Auteur : Julien Aubin

Dernière modification : 21 novembre 2018

<http://creativecommons.fr/licences/>

Résumé de l'activité

En collège, de la 6ème à la 3ème, les élèves sont amenés à travailler en autonomie à partir d'une fiche parcours (plan de travail) et de ressources numériques, papiers ou matériels. Une fiche expertise est utilisée pour suivre l'avancement du travail de chacun et indiquer aux élèves les "experts" qui pourront valider leur travail.

Le but est de développer la coopération, l'autonomie des élèves, d'adapter le parcours aux différents profils d'élèves et de se rendre plus disponible pour les élèves qui en ont besoin.

Scénario

La fiche parcours présente les différents objectifs à travailler ainsi que les activités prévues pour cela. A la fin de chaque parcours, une tâche finale est proposée aux élèves qui devront alors réinvestir les compétences travaillées tout au long de la séquence.

Au début de la séquence, toutes les ressources doivent être prêtes et mises à disposition des élèves (j'utilise pour cela un padlet avec un QR-code intégré à la fiche parcours pour pouvoir s'y rendre rapidement à l'aide d'une tablette). Cela permet notamment de donner le choix aux élèves des activités qu'ils veulent faire (choix parfois limité en fonction du parcours...)

Les élèves sont libres d'échanger, de se déplacer, de travailler seuls ou à plusieurs, d'utiliser le matériel dont ils ont besoin pour réaliser une expérience (tout le matériel est accessible dans une grande étagère au fond de la classe).

exemples de séquence:

en 6ème: <https://padlet.com/krabikrabo/u7k97pgx0ho7>

en 5ème: <https://padlet.com/krabikrabo/j4hw98b9ixd9>

en 3ème: <https://padlet.com/krabikrabo/76shc3ug37xl>

Analyse

Lorsque cela fonctionne (notamment avec des élèves plus autonomes comme des 3ème), c'est un vrai plaisir de passer son temps à s'asseoir à côté d'un élève pour faire le point avec lui, être à l'écoute de ses difficultés et tenter d'y remédier. Ces quelques minutes passées avec eux sont aussi appréciées par les élèves.

Les élèves apprécient de pouvoir travailler à leur rythme, avec des personnes avec qui ils ont choisi de travailler et à qui ils n'hésiteront pas à poser des questions.

Pièges à éviter

Cette pratique demande un gros travail de préparation en amont.

Les élèves ne sont pas autonomes et ont tendance à poser beaucoup de questions (il faut coller la feuille? est-ce que je peux prendre une tablette? On réponds par des phrases) notamment en 6ème au démarrage. Pour peu qu'une activité ait mal été pensée et là, ça devient vite le bazar...Les débuts peuvent donc être difficiles!

Les difficultés générées par le travail de groupe sont aussi à prendre en compte. Les élèves

travaillants dans un même groupe ont tendance à aller au même rythme malgré leur différence de niveau. Trop d'élèves se contentent de recopier des réponses sans chercher à comprendre. La gestion du cahier peut poser problème, notamment aux élèves qui ont des difficultés pour organiser leur travail ou qui oublient régulièrement leurs affaires.



Auteur : Julien Aubin

Dernière modification : 21 novembre 2018

<http://creativecommons.fr/licences/>